

**DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL**

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
31 Mars 2017**

OBJET : Modalités techniques et financières n° 1 - Dispositions et adaptations diverses relatives à des opérations culturelles

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver le changement de dates de la résidence d'artiste au Domaine départemental de l'Etang des Aulnes de la compagnie Colombe Records. Celle-ci se tiendra désormais du 24 au 28 avril 2017,
- d'approuver la modification sans incidence financière du nombre de personnes de la compagnie En Rang d'Oignons accueillies en résidence d'artiste au Domaine départemental de l'Etang des Aulnes du 17 au 26 août 2017,
- d'approuver le projet de convention de partenariat joint au rapport entre le département des Bouches-du-Rhône – Bibliothèque départementale et l'AEPHAE pour l'organisation d'un colloque,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône ou son représentant à signer cette convention dont un exemplaire signé sera transmis à la Préfecture,
- d'approuver les ajustements induits par le traitement des dossiers Monuments Historiques via la plateforme départementale de dématérialisation des demandes de subventions, à savoir l'utilisation du modèle de convention en vigueur au Service de l'Aide aux Communes et l'application d'une règle de caducité de trois ans pour les subventions d'investissement attribuées par le Département en faveur des Communes et organismes intercommunaux.

Ce rapport ne comporte pas d'incidence financière.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée